



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné qu'à la séance du conseil municipal tenue le 3 juin 2025 à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, le Règlement PC-2788-13 modifiant le Règlement des permis et certificats PC-2788 dans le but de préciser les modalités de même que le contenu d'une étude de caractérisation des milieux humides a été adopté.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, avis est par les présentes donné que le 19 août 2025, le Règlement PC-2788-13 a fait l'objet d'un certificat de conformité de la Ville de Montréal.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et peut être consulté en soumettant une demande par courriel à greffe@pointe-claire.ca ou en personne au service des affaires juridiques et du greffe, sis à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, au 451, boulevard Saint-Jean, à Pointe-Claire, du lundi au jeudi de 8h00 à midi et de 12h45 à 16h30, et le vendredi de 8h00 à midi, à l'exception des jours fériés.

Donné à Pointe-Claire, le 22 août 2025.

PROVINCE OF QUÉBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE

Notice is hereby given that at the Council meeting held on June 3, 2025, at Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard, the By-law PC-2788-13 amending the Permits and Certificates By-law PC-2788 in order to specify the terms and content of a wetland characterization study was adopted.

In accordance with the Act Respecting Land Use Planning and Development, notice is hereby given that on August 19, 2025, By-law PC-2788-13 was the object of a certificate of conformity issued by the City of Montréal.

This by-law will come into force in accordance to the law and may be consulted by submitting a request by e-mail to greffe@pointe-claire.ca or in person at the City Clerk and Legal Affairs Department, located at 451, Saint-Jean Boulevard, in Pointe-Claire, from Monday to Thursday from 8:00 a.m. to noon and from 12:45 p.m. to 4:30 p.m., and Friday from 8:00 a.m. to noon, with the exception of holidays.

Given at Pointe-Claire, August 22, 2025.

Me Caroline Thibault
Greffière / City Clerk